



PRIVATE EQUITY

—

MERGERS &
ACQUISITIONS

SOMMAIRE

01

Céliance - Points clés

02

Nos domaines d'expertise

03

Nos missions de PE et M&A

04

Céliance - Offre et Contact

Date de création

2013

Dossiers en cours

20

Montant des transactions en cours

34 millions d'€uros

Équipe dédiée

10 experts et avocats

POINTS CLÉS

Présence géographique



Grand Est - Île de France - Luxembourg

Ces localisations permettent à Céliance d'intervenir sur l'ensemble du territoire français et luxembourgeois.

STRATÉGIE FUSACQ

Le Groupe Céliance est depuis plusieurs années solidement implanté dans le Grand Est (Metz), à Paris, en Champagne, ainsi qu'au Grand-Duché de Luxembourg, où il dispose d'un large réseau dans le secteur du Private Equity.

Céliance accompagne entrepreneurs et dirigeants de PME tout au long de leur projet de levée de fonds et de recherche de financement. Nous sommes en mesure de suivre et d'accompagner nos clients dans leur projet de cession ou d'acquisition. Clients qui seraient à la recherche d'entreprise en vente, ou qui à l'inverse souhaiteraient céder leur société.

Céliance vous donne l'avantage d'avoir un seul et unique interlocuteur tout au long de votre projet. En effet, le groupe est riche d'experts comptables, réviseurs d'entreprises, commissaires aux comptes, auditeurs FusAcq, juristes, et d'un département « avocats » spécialisé en Droit des affaires, Droit des sociétés, et expert dans le domaine des Fusions-acquisitions.

Leurs expertises et leurs compétences dans les domaines du financement, de l'évaluation d'entreprises et de la fusion-acquisition leur permettent de vous accompagner lors des diverses étapes de cession, et de croissance externe, ou encore d'ouverture de votre capital. Notre équipe dispose d'une expérience dans des domaines variés, tous requis à l'élaboration d'une levée de fonds, ou d'une transmission. Céliance vous accompagne dans la montée en puissance de votre entreprise.

Nous élaborons, ensemble, une stratégie adaptée à votre croissance, afin de devenir leader de votre marché. Nous vous assistons également dans l'ouverture de votre capital.

Notre méthodologie pour la cession ou le rachat d'entreprises peut se présenter ainsi :

- Élaboration d'un diagnostic stratégique : évaluation de votre entreprise, prise de connaissance du marché et de votre positionnement sur celui-ci
- Identification de vos besoins par rapport au projet
- Mise en place d'un accord de confidentialité
- Mise en relation avec de nouveaux investisseurs
- Proposition de L.O.I
- Réalisation d'un audit comptable, fiscal et juridique
- Mise en place du protocole de cession
- Mise en place de vos garanties
- Création d'un pacte d'actionnaires
- Élaboration de la documentation légale

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

ÉVALUATION D'ENTREPRISE

Vous souhaitez vendre ou acheter une entreprise ? Vous souhaitez simplement connaître la valeur de votre entreprise ?

Vous souhaitez réaliser une levée de fonds pour le développement de votre start-up ?

L'évaluation d'entreprises est un élément majeur dans la vie d'une entreprise. Processus complexe, elle est primordiale à différentes étapes clés de la vie d'une entreprise, parmi lesquelles nous retrouvons ces possibilités :

- Levée de capitaux
- Évaluation d'une cible
- Fusion ou restructuration
- Transmission ou vente

L'équipe Céliance est composée de **consultants expérimentés dans le domaine de l'évaluation d'entreprises et de l'audit**. Nous estimons la valeur potentielle de votre entreprise sur le marché et la valeur des biens dont elle dispose. Cette estimation doit se faire selon certaines références définies à travers un diagnostic préliminaire.

Notre approche :

- Etablissement d'un diagnostic stratégique
- Etablissement d'un diagnostic financier
- Choix des méthodes
- Recherche de comparables
- Proposition de valeur

Notre équipe spécialisée bénéficie d'une parfaite maîtrise de la méthode « Venture Capital » qui sert notamment pour l'évaluation des start-ups. Nous disposons d'une équipe dédiée aux missions d'évaluation d'entreprises. Ils sont actuellement **5 experts, dont 3 certifiés par la CCEF**. Céliance est présente au Collège national des évaluateurs et membre de la commission « évaluation des entreprises » de la CCEF de Paris. Nous effectuons également des **audits, et des expertises en matière de contentieux** soit comme expert judiciaire (Bertrand GRABISCH) soit comme expert de parties.

VOLET JURIDIQUE

Nos juristes et tax advisor vous assistent également dans la cadre fiscal et juridique que peut engendrer toute forme de croissance externe.

De la constitution à la dissolution, une société sera confrontée à de nombreuses problématiques de nature juridique. Nos consultants juridiques et avocats vous accompagnent et vous apportent des solutions sur-mesure à l'ensemble de vos problématiques, afin de surmonter les défis que votre entreprise rencontrera tout au long de sa vie.

Grâce à notre équipe expérimentée, nous pouvons vous accompagner sur des missions récurrentes ou ponctuelles :

- **Fusions-acquisitions** : nos avocats experts en matière de fusions-acquisitions et autres opérations sur le capital sont à votre écoute pour tous vos projets de transmission, croissance externe et autres levées de capitaux
- **Constitution de société** : nous vous apportons les conseils et le support nécessaires afin de mettre en place la structure juridique adaptée à vos besoins ;
- **Services juridiques** : nous vous accompagnons sur le volet juridique découlant de la gestion quotidienne de votre entité (rédaction d'actes, conseil de gérance, procès-verbaux, assemblées générales, etc.) ;
- **Conseil** : nos spécialistes pourront vous fournir les meilleurs conseils en matière de droit des affaires, de fiscalité ou de droit des sociétés dans le cadre de vos activités.





NOS MISSIONS DE PRIVATE EQUITY ET M&A

PRIVATE EQUITY — MERGERS & ACQUISITIONS

Les fonds de Private Equity désignent une forme d'investissements effectués dans des entreprises privées. Celles-ci ayant pour particularité de ne pas être cotées. L'objectif de cet investissement étant de financer leur développement, leur transformation ou encore leur expansion. Private Equity et fusion-acquisition sont étroitement liés quand il s'agit de LBO, souvent traduit par une action de transmission d'entreprises.

Stratégie de Venture Capital, Growth Capital et LBO, le Private Equity permet donc aux entreprises de mieux exploiter leur potentiel, et plus rapidement. Outil indispensable au développement, il est devenu ces dernières années le garant de la pérennité des entreprises, ainsi qu'un réel accélérateur de croissance. Ce moteur de performance doit toutefois être parfaitement analysé en amont.

Céliance dispose des compétences pluridisciplinaires nécessaires à la conduite de telles opérations et analyses. Toutes les démarches sont menées en interne, et nous serons votre seul interlocuteur lors de chacune d'elles (démarches juridiques ou administratives, négociations, recherche d'investisseurs...). Céliance pourra notamment vous apporter son expertise en matière d'évaluation financière, afin de déterminer les NAV (Net Assets Values). Équipe compétente qui bénéficie d'une expérience forte et d'un réseau dans le secteur du Private Equity, elle structure à vos côtés des opérations de PE qui répondent à vos objectifs et besoins de développement. Une proposition de suivi complète, et des solutions sur-mesure vous permettront d'exploiter les possibilités qui s'offrent à vous. Pour ce faire, nous élaborons ensemble une stratégie adaptée à votre croissance.

Depuis juin 2021, **Céliance fait également partie de l'association LPEA (Luxembourg Private Equity & Venture Capital Association)**. Créée il y a plus de 12 ans, cette dernière représente, promeut et protège les intérêts de l'industrie luxembourgeoise du Private Equity. Elle compte aujourd'hui plus de 200 membres. Le Luxembourg dispose de nombreux atouts et forces qui le rendent attractif pour le Private Equity. Bénéficiez alors du soutien d'experts et d'entrepreneurs ayant une expérience internationale.



Private Equity

Céliance vous accompagne dans vos opérations de

Growth Capital

Cibles : entreprises matures, afin de financer leur développement

Le processus Céliance :

- Signature d'un NDA
- Analyse des documents, du Business Model, de la stratégie : définir la chaîne de valeur
- Valorisation de l'immatériel : donner une valeur au projet (Venture Capital Method)
- Dossier de *teasing* sur cette base
- Réunion d'investisseurs
- Opérations sur le capital ou sur la dette

Leveraged Buyout (LBO)

Transmission et rachat d'entreprises : Fusions-Acquisitions
Projet de croissance externe

Le processus Céliance :

- Signature d'un NDA
- Analyse de la valeur : approche d'évaluation
- Letter Of Intention
- Audit / Due Diligence
- Protocole juridique
- Recherche de financement
- Closing

Lors de chacune de ces étapes,



sera votre seul interlocuteur.

GROWTH CAPITAL — LEVÉE DE FONDS

Le **Growth Capital** a pour ambition première d'accompagner votre entité dans son développement grâce à un apport de liquidités. Véritable levier pour un entrepreneur, Céliance vous accompagne tout au long de votre levée de fonds. La recherche de financement sera appropriée à vos besoins, vos projets et votre entreprise. Céliance mène à bien un audit approfondi de votre entreprise, votre projet et de votre marché. Quant à elle, la valorisation du projet permet au porteur de ce dernier d'éviter une dilution trop importante dans le capital.

La recherche de financement est un processus qui débute par la formalisation de votre stratégie, jusqu'au déblocage des fonds. Entre autres, nos équipes se chargent de :

- L'accompagnement dans la formalisation de votre stratégie et du business model
- L'identification de potentiels investisseurs, et des rencontres avec ces derniers

Céliance recherche pour vous le financeur idéal. Celui-ci sera une personne à même de financer votre projet, avec des connaissances dans votre secteur et de préférence ayant une présence sur votre territoire. À la suite de ces recherches une première rencontre vous sera proposée.



LBO — CROISSANCE EXTERNE

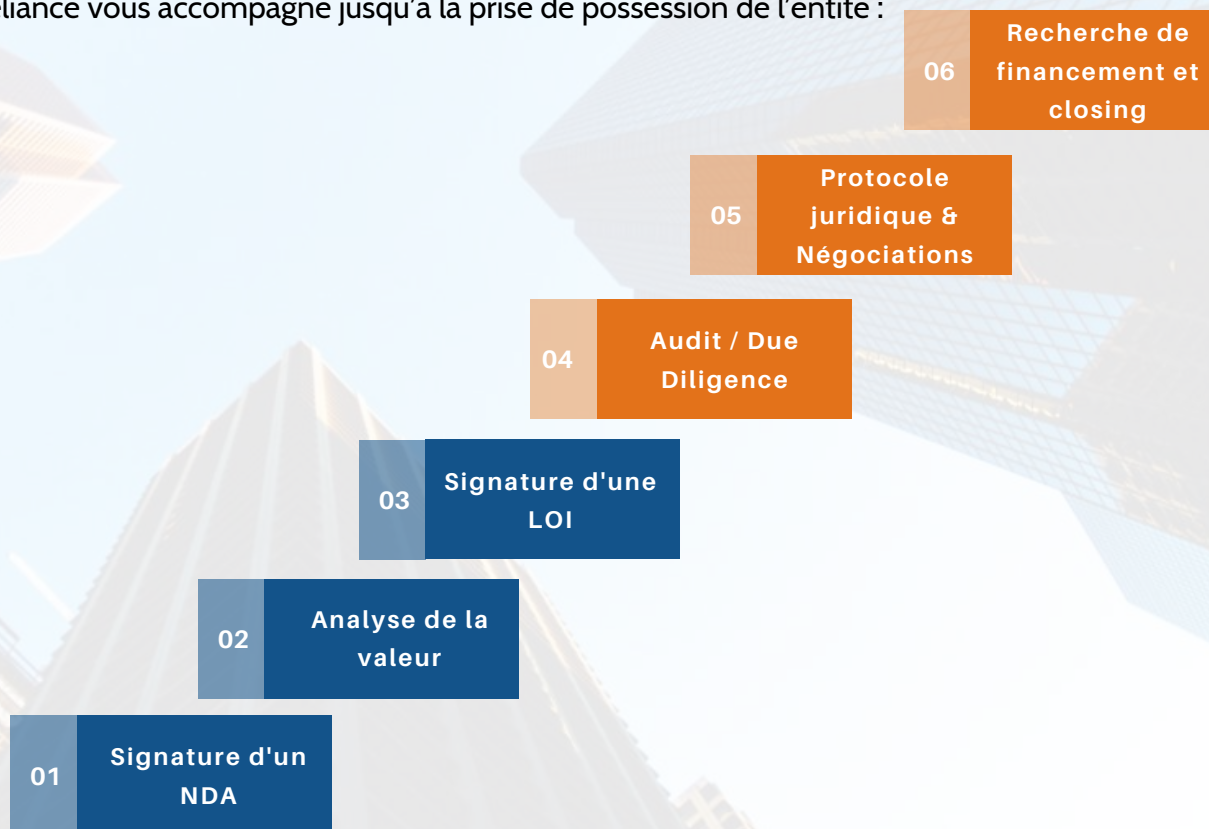
Transmission d'entreprises

Cession | Acquisition

Céliance vous accompagne dans le cadre d'opérations de transmission d'entreprises. Cela se traduit soit par un **accompagnement sur la vente de votre entité, ou bien sur le rachat d'une société**. Nous sommes donc aux côtés des vendeurs et des acquéreurs.

Grand moment dans la vie d'un dirigeant, la transmission nécessite une anticipation des démarches. Pour plus de sérénité, notre équipe se charge de mener à bien les différentes formalités requises, avec l'ambition de trouver un acheteur au plus proche de vos attentes.

Céliance vous accompagne jusqu'à la prise de possession de l'entité :



L'ensemble de **ces services sont traités en interne, en toute confidentialité**. Notre équipe se tient à votre écoute pour davantage d'informations relatives à votre projet de cession ou de reprise.



"L'élan de vos projets"

CELIANCE vous assiste dans la structuration et l'organisation du financement de votre projet, ainsi que dans votre levée de fonds ou bien dans le cadre de la cession de votre entreprise.

Notre offre générale d'assistance à maîtrise d'ouvrage se présente ainsi



"L'élan de vos projets"

Céliance est à l'écoute de vos projets, et vous garantit lors de chacune des missions

Rapidité d'action

Équipe dédiée, dirigée
par un expert
sectoriel

Un seul interlocuteur
grâce à une équipe
pluridisciplinaire

Disponibilité et
réactivité



Accompagnement
personnalisé et
approche sur-mesure

Contact privilégié et
proximité

Articulation autour de
son large réseau
d'investisseurs

Réelle discrétion

CONTACT

LUXEMBOURG | METZ | PARIS

+352 26 45 98 90 | + 33 1 72 38 99 35

contact@celiance.fr

www.celiance.lu | www.celiance.fr

